

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INSTALLATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE PAYS BASQUE

La Communauté Pays Basque a procédé à l'installation de son Centre Intercommunal d'Action Sociale ce mardi 29 janvier à Saint-Jean-le-Vieux. Il s'articule autour de deux volets : une offre de services pour le Pays Basque intérieur et le développement social du territoire.

Dès la création de la Communauté Pays Basque, les élus ont souhaité faire de la cohésion sociale un pilier du projet communautaire. Le CIAS Pays Basque répond ainsi à une double ambition : le développement social du territoire et l'offre de services au plus près des habitants.

Cette nouvelle structure a pour objet de mener des actions sociales d'intérêt communautaire en matière d'autonomie et de lutte contre la précarité sur l'ensemble du territoire. Sa mission de services (aide à domicile, portage de repas, épicerie sociale, accompagnement administratif...) est quant à elle déployée sur le Pays Basque Intérieur. Le CIAS Pays Basque remplace ainsi les trois centres intercommunaux préexistants, ceux de Soule, de Garazi-Baigorri et du Pays de Bidache. Sur le volet des services, le CIAS Pays Basque est complémentaire des CCAS urbains qui continuent d'exercer leurs missions à l'échelle des communes.

Une gouvernance alliant élus et représentants de la société civile

Les administrateurs du CIAS Pays Basque ont été installés dans leur fonction à l'occasion du premier Conseil d'Administration, ce 29 janvier. Le Conseil d'Administration se réunira désormais tous les trois mois.

Jean-René Etchegaray, Président de la Communauté Pays Basque est le président de droit du CIAS Pays Basque. « L'une de nos priorités est de ne laisser personne au bord de la route, conformément aux valeurs de notre territoire. C'est pourquoi le CIAS a été pensé en tenant compte de la diversité des situations sociales et territoriales du Pays Basque », a-t-il déclaré.

Beñat Cachenaute, Vice-Président de la Communauté Pays Basque en charge de l'action sociale communautaire et de la petite enfance, a été élu Vice-Président du CIAS au cours de cette première séance. Ce dernier a insisté sur la construction collective de cette structure : « Pendant plus d'un an, élus communautaires, communaux, CCAS, partenaires institutionnels, et membres d'associations se sont mobilisés sur le dossier ».

Le Conseil d'Administration est composé de 33 membres. Outre le président, il est constitué paritairement de 16 élus communautaires, issus des différents territoires, et de 16 membres issus de la société civile : représentants d'associations engagées de longue date sur les questions sociales, experts et acteurs agissant sur les questions d'autonomie et de précarité.

+ d'infos sur le Projet de cohésion sociale : www.communaute-paysbasque.fr

Contact presse :
Bénédicte Saint-André : 05 59 44 77 68
Direction de la communication de la Communauté
d'Agglomération Pays Basque /
Euskal Hirigune Elkargoko komunikazio zuzendaritza